L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 17 OCTOBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 17 OCTOBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Par N. V. Vinet, constable, à son entrepôt, No 101 rue St Louis, un lot de meubles.

Par S. Guinault, rue de la Nouvelle-Levée No 225, près l'Hôpital, un lot de meubles.

Meubles de maison, etc.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy.

Un arrangement rationnel et facile.

L'article par lequel le *Democrat* annonça avec tant de vigueur qu'il se séparait du *ring* et n'en soutiendrait pas les candidats a fait plaisir à beaucoup de gens qui n'espéraient guères qu'un secours électoral leur vînt de ce côté, mais l'article du *Democrat* de vendredi matin où il se prononce pour la réforme financière leur a fait plus de plaisir encore, car l'affaire des finances est le point le plus critique de la situation. Notre confrère a mis le doigt sur la plaie. Ce qui nous désole, c'est la dette. A quoi sert de le dissimuler? Qu'a-t-on gagné à cela depuis huit ans, c'est à-dire depuis la rentrée des démocrates dans le gouvernement de la ville?

Le gouverneur Wiltz, qui était en 1873, maire de la Nlle-Orléans, disait dans un message: "La taxe équivaut à une confiscation." Et c'était vrai, malheureusement vrai. La taxe était si bien une confiscation que des propriétés par milliers changèrent de mains à cette époque, et n'ont cessé de changer de mains depuis, bien que la taxe ait été diminuée, parce que les ressources du contribuable diminuaient encore plus que la taxe, et comme elles ne sont pas revenues, il s'en suit que la confiscation a continué tous comme si les contributions imposées au propriétaire fussent restées au taux où elles étaient sous le gouvernement républicain. La situation est donc tout aussi embarrassée que jamais et qui pourrait le nier? Rassemblez tous les notaires de la ville, rassemblez tous les encanteurs, rassemblez tous les hommes d'affaires, moins ceux qui vivent des opérations de bourse, et pas un ne dira qu'il y a quelque chose d'exagéré dans nos assertions.

Non, pas un ne le dira. L'expérience est d'ailleurs quotidienne. On est plus instruit aujourd'hui qu'on ne l'était hier, et nous voyons clairement que nulle entreprise industrielle n'améliorera cette situation, si elle n'est précédée ou suivie d'une grande réforme financière dans le gouvernement de la ville. On avait cru que l'ouverture de la ligne ferrée de la Nlle-Orléans à Houston donnerait à notre commerce un mouvement dont le bénéfice se ferait sentir dans toutes les parties de la ville. On se trompait. Cette entreprise servira en ce sens qu'elle nous aidera à vivoter, voilà tout. On croit maintenant que c'est le chemin de fer de Shreveport à la Nouvelle-Orléans qui opérera l'amélioration si ardemment désirée. Ce chemin ne contribuera pas plus à notre soulagement que le premier si un gouvernement honnête, éclairé, et réformateur, nous fait défaut.

Il y a 22 ans, par conséquent avant la guerre, alors que la population de la ville ne dépassait pas le chiffre de 135,000, et alors que nous n'avions que le chemin de Jackson et le chemin des Opelousas, la ferme du port seule nous rapportait $200,000 par an, sans frais de réparation de quai, ces frais étant à la charge des fermiers, aujourd'hui cette ferme nous rend à peine de quoi payer les dettes qui l'affectent. Le revenu en est donc nul. Il y a 22 ans, les marchés, bien qu'il y en eut une demi douzaine de moins, nous rendaient à peu près le double de ce qu'ils nous rendent actuellement. Il y a 22 ans, les licences nous valaient $500,000 par an, elles ne nous rapportent plus que $250,000; différence: $700,000 en moins sur ces trois chapitres.

Il y a 22 ans, telle maison rapportait à son propriétaire une rente de $50 par mois, qui ne vaut pas en ce temps-ci un loyer de 10 piastres. Qu'on nous explique donc comment avec des ressources si amoindries et avec des biens fonciers dont la valeur est plus qu'hypothétique dont la valeur est presque anéantie, on pourrait continuer à soutenir une dette qui est le double de ce qu'elle était à l'époque prise pour terme de comparaison dans notre logique!

Pour faire face à des charges si lourdes, et qui écraseraient bien d'autres municipalités que la nôtre, nous n'avons que des perspectives et, qui plus est, des perspectives fantastiques dont la réalisation est incertaine, et dont même la réalisation, si elle avait lieu, ne nous vaudrait pas le quart des avantages dont on se plaît à nous bercer.

Il est donc vrai que nous avons besoin d'autres choses que des entreprises industrielles et que ces entreprises ne nous vaudront rien tant qu'il n'y aura pas un changement profond, non précisément dans la forme, mais dans l'économie de notre gouvernement de ville. Etant les maîtres de ce gouvernement et pouvant mettre à sa tête des hommes qui le conduiraient comme il devrait être conduit dans l'intérêt de tous, comment se fait-il que nous n'ayons pas déjà trouvé ces hommes et que nous n'ayons pas réussi à les élire? C'est ce que nous disaient MM. Caffrey et Leake dans la séance du comité central démocratique où il s'agissait de voter sur une demande de session législative extraordinaire. Ces deux messieurs, s'ils suivent nos affaires, doivent comprendre maintenant que même avec le suffrage universel, il n'est pas facile à un peuple de se donner le gouvernement qu'il désire. Nous avons déjà deux listes de candidats au lieu d'une, et probablement nous en aurons trois, si le parti républicain éprouve la fantaisie d'émettre la sienne, et peut-être il nous faudra voter sans savoir au juste quelles sont l'opinion des candidats sur le point capital de nos affaires, sur le régl[illegible]ement de la dette.

Et [illegible]cependant, la question n'est pas nouvelle, et [illegible]our ce qui nous concerne, nous l'avons posée bien souvent. Nous y reviendrons encore. Que nous faut-il? Il nous faut un régime [illegible]essier combiné dans la proportion de n[illegible] moyens. S'il est au-dessus comme cela se [illegible] depuis 12 ans, il ne peut en résulter pour le peuple que gêne extrême, souffrance, confiscation et ruine. Qui causera cette ruine? La dette, la dette telle qu'elle est. La dette sera tuée elle-même quand il n'y sera plus rien à lui donner, comme l'a dit très bien M. Fenner, dans ses fameux communiqués au *N. O. Times*. Il faut donc remédier à cela dans l'intérêt du peuple et dans l'intérêt des créanciers eux-mêmes, et plus on hésitera et plus on tardera à appliquer le remède, plus l'application en sera difficile, plus la situation en sera empirée, et plus nous approcherons de la catastrophe finale. Est-il donc si déraisonnable de faire pour la ville ce qu'on a fait pour l'Etat, ce que M. Kellogg avait commencé par faire lui-même et ce que la Convention a achevé? Il ne s'agit pas ici de répudiation, quoi qu'en dise le *Times* qui cependant avait accueilli les lettres de M. Fenner, il ne s'agit pas de répudiation mais de règlement, et d'un règlement en rapport avec les moyens financiers de la ville et la valeur actuelle des titres qui ont cours dans les opérations quotidiennes du marché. Est-ce donc ruiner des créanciers que de leur offrir une capitalisation qui les laisserait à peu près dans la situation où ils se trouvent aujourd'hui, mais améliorée en ce sens qu'ils auraient une sécurité qui leur a toujours manqué? Nous leur offrons la conversion qui a été adoptée pour l'Etat avec une légère différence en faveur d'anciens bons qui ont une origine plus respectable. Nous leur offrons le même taux graduel d'intérêt, ce qui vaudrait mieux pour eux que la chance aléatoire des bons à primes. Cet arrangement ferait monter tous les bons et donnerait toute facilité désirable pour la mise en vigueur de l'article 209 de la constitution qui limite la taxe à 10 mills. Tous les procès seraient terminés et la ville pourrait avec succès reprendre le cours de ses destinées prélitées. Hors de là, nous ne croyons pas qu'il y ait pour elle de salut possible.

Nous avons reçu de M. et de Mme Alf. B. Isaacson, à l'occasion de la célébration de leur mariage d'argent, un très aimable souvenir, attention à laquelle nous avons été très sensible. Nous leurs adressons en échange nos meilleurs souhaits et nous désirons ardemment qu'ils puissent avec le même bonheur célébrer leur mariage d'or dans un autre quart de siècle.

Renonciation à la candidature.

Tous les bons patriotes auront été charmés d'apprendre que M. Franklin Thomas, candidat indépendant pour le Cinquième District Congressionnel, s'était retiré du concours en faveur du gén. J. Floyd King, le candidat démocrate régulier de ce District. La raison de la retraite de M. Thomas est la candidature de B. H. Lucas nommé par le parti républicain. M. Thomas a pensé que son devoir était de faire cesser une division dangereuse et il a abliqué toute prétention en faveur de son concurrent démocrate comme lui, mais représentant le parti comme le candidat désigné par la Convention du Cinquième District. Dès ce moment la réélection de M. King est certaine.

Nous avons à enregistrer une autre renonciation, qui n'est pas la moins importante. M. J. H. Acklen, notre ex-représentant au Congrès, vient de se désister de sa candidature à l'élection congressionnelle du Troisième District, en faveur du général Billiu, notre ex-représentant à la législature, qui avait été désigné comme candidat par deux conventions. Nous avons dans le temps donné l'historique de ces deux conventions et nous voyons avec le plus vif plaisir que nous avions bien jugé du caractère de M. Acklen quand nous exprimâmes l'espoir qu'il ne persisterait pas dans son opposition contre son honorable concurrent, en présence du danger qu'elle ferait courir au parti démocrate dans le troisième district congressionnel.

La pièce que nous publions ci-dessous est des plus honorables pour notre jeune ex-représentant au Congrès, qui non seulement renonce à l'appui que des amis dévoués lui offraient, mais qui les engage encore à le donner à M. Billiu, tout en déclarant lui-même qu'il va d'ici au grand jour des élections employer toute son influence, qui est grande, et faire tous ses efforts dans l'intérêt du candidat régulier du parti. Cette déclaration de M. Acklen va combler de joie tous les patriotes qui peuvent dès lors compter sur le succès de M. Billiu. Si les démocrates perdent leur majorité dans la Chambre des représentants au Congrès, la Louisiane pourra se flatter du moins que ce n'est pas par la faute des siens.

AUX DÉMOCRATES
—DU—
Troisième District Congressionnel.

J'ai adressé au président de la Convention congressionnelle chargée de la nomination la lettre suivante:

Nlle-Orléans, 16 octobre 1880.

A l'Hon. Wm. Vincent,

Cher monsieur—Mes efforts pour faire un compromis relativement à la malheureuse situation politique de notre district congressionnel n'ayant pas été couronnés de succès, je renonce à la candidature qui m'a été offerte à Morgan City. Je soutiendrai l'autre candidat, l'hon. JOHN S. BILLIU. Je donnerai mes raisons aux électeurs du district, dans un ou deux jours.

Votre obéissant serviteur,
J. H. ACKLEN.

Je crois me devoir, je crois devoir à mes amis fidèles qui m'ont toujours si chaudement soutenu de l'exposer quelques uns des faits qui m'ont amené à suivre cette ligne de conduite.

Le 18 mars, l'Hon. Chas. A. Brusle appela une convention congressionnelle. L'appel n'étant parvenu à Washington, je protestai le 24 mars, car je le croyais irrégulier. La Convention eut lieu le 13 avril, à la Nlle-Orléans. Je nié, à l'époque, qu'elle fût autorisée à faire une nomination, et suggérai l'appel d'une Convention régulière. Afin qu'on ne pût pas m'accuser d'avoir un but personnel, je proposai à l'Hon. John S. Billiu, le seul candidat qui fût devant la Convention, de m'engager, par écrit, à ne pas me porter candidat aux fonctions de représentant au quarante-septième Congrès si une Convention régulière était appelée.

La convention, après avoir résolu d'abord d'ajourner les nominations, est revenue sur sa décision et a nommé M. Billiu. Il n'y avait pas dans cette convention de comité nommé pour vérifier les certificats d'élection. Un court examen des certificats m'a fait découvrir qu'il n'y avait que douze paroisses qui eussent suivi les usages et les procédures qui sont les seules sauvegardes possibles contre toute dissension. En conséquence, j'ai adressé de Washington, en date du 20 avril, à l'honorable John S. Billiu une lettre dans laquelle j'exposais les faits et lui demandais de suivre l'exemple de l'honorable R. L. Gibson, dans le 1er district, auquel ces je m'engageais à ne pas poser ma candidature.

Dans sa réponse, le 27 avril, il me dit: A mon sens, la décision prise par la convention, le 13 avril, est définitive.

J'exposai alors les faits relatifs à cette Convention dans une petite brochure qui fut envoyée dans tout le District. En agissant de la sorte, je croyais sincèrement remplir un devoir envers le parti.

Les nominations de parti, quand elles sont régulièrement faites, doivent être regardées comme sacrées, aussi les formes et les précédents devraient ils être strictement suivis. Si les moyens d'établir l'union dans le sein d'un parti sont négligés ou abandonnés, les dissensions se glissent dans son sein et le conduisent à la perte.

Les discussions qui ont eu lieu à ce sujet dans tout le district y produisirent une certaine excitation, on m'accusa injustement de travailler à désorganiser le parti. Le comité congressionnel de district se réunit, cependant et, le 9 août, ordonna une autre convention congressionnelle qui devait se réunir à Morgan City le 11 septembre, deux paroisses seulement ayant voté pour la négative.

Devant cette Convention, il fut reconnu qu'il y avait des protestations dans les paroisses de Lafayette, de Ste Marie et d'Iberia.

Le même jour, mais avant la réunion de la Convention, un conclave avait eu lieu pour discuter les protestations. Les faits concernant l'affaire de la paroisse Ste Marie furent exposés par B. F. Winchester et par moi même; ceux qui étaient relatifs à l'Iberia furent exposés par le Dr. Bouqrier; ceux relatifs à Lafayette, par le juge M. F. Bignes et M. F. Martin. Ces messieurs eut fait un exposé complet des faits, prouvant que leur cause était excellente, prirent fait et demandèrent que leurs représentants dans la Convention fussent élus des délégués sans avoir de quorum, comme le prouvaient leurs propres certificats.

M. Martin présenta alors une résolution qui déclarait que d'ici n'accordait pas à Lafayette son vote plein, les délégués assemblés ne participaient pas à l'organisation de la Convention. Il dit que ses commettants avaient chargé leur délégation d'insister sur ses droits. Je ne préconise ni n'approuve cette nomination. Je laisse les délégués se former leurs opinions sur celles que d'autres représentaient. La résolution fut adoptée à l'unanimité des voix. Personne ne savait quelle ligne de conduite M. Sims suivrait: tout le monde comprenait la difficulté de sa position officielle.

Les délibérations des deux conventions ont déjà été publiées, et ne nécessitent pas par conséquent d'autres détails.

La conduite du président Sims, en faisant le rôle, n'a pas de précédent dans les fastes du parti. Que cela ait été fait avec l'intention de favoriser un candidat, je le nie mot même avec indignation. Je respecte ses capacités, et j'ai pour lui, individuellement une haute considération personnelle. Sa décision cependant a été malheureuse et a causé la scission qui en est résultée, avec des conséquences déjà funestes aux citoyens du District.

Que la scission ait été justifiée par les circonstances, c'est ce que j'ai affirmé et ce que j'affirme encore; que la nomination qui m'a été conférée a été aussi conforme aux usages stricts du parti que celle de M. J. S. Billiu, c'est ce que je maintiens, qu'elle ait été accepté par mon dans un autre but que l'intérêt et le succès du parti démocrate, tous les efforts que j'ai faits depuis pour effectuer un compromis le réfute comme une basse calomnie.

Avant l'élection de l'Indiana j'étais sûr de 4,000 votes républicains, lesquels avec une minorité du vote démocrat que du District m'aurait élu. Depuis cette élection, le parti républicain du District en vue de la probabilité de l'élection du général Garfield se consolide rapidement et je ne pourrais maintenant compter sur plus de 2000 votes républicains.

Dans ma lettre ouverte à M. Billiu j'ai donné les raisons pour lesquelles je crois au compromis nécessaire pour assurer le succès démocratique. Il m'a proposé pour choisir un troisième candidat a été simplement suggérée. J'ai proposé aussi que le comité congressionnel fît le choix, ainsi qu'il fait par les divers comités de paroisse. Le mode de choisir m'était indifférent, le point essentiel étant que nous nous retrouvions tous deux. Cela serait, je le sais, conforme à tous les sentiments dans le parti, et m'aurait laissé libre de travailler pour le candidat désigné.

Ma proposition n'ayant pas été acceptée l'Indiana ayant voté pour les républicains, le succès du parti national démocratique étant en danger, notre faible majorité démocratique au Congrès étant menacée, et cette majorité pouvant être sauvée par ce District. Deux candidats démocrates et un républicain dans un District reconnu comme républicain, la situation politique présentait de graves responsabilités.

Le vote républicain se consolidant rapidement rendait impossible le succès de l'un ou de l'autre candidat démocrate. Comme M. Billiu ne voulait pas se retirer en faveur d'un troisième candidat, j'ai vu que retirer, et je regardai le succès du parti démocrate comme dominant les titres personnels de tout individu, et bien que je sois bien pleinement convaincu de l'égale régularité de ma nomination avec l'autre, je ne veux faire courir aucun risque au parti par une candidature quelque justifiable qu'elle soit. Il y a près d'un mois, j'écrivis dans une lettre personnelle qui cependant a été publiée. La conduite que je tiendrai dans cette affaire sera tracée par mes convictions sur ce qui est droit et convenable et ne sera influencée par les éloges ni par les injures des journaux. Avec amis personnels et politiques solides et dévoués qui n'ont jamais bronché dans cette campagne j'offre mes plus affectueux remerciements.

Si quelqu'un est désappointé parce que j'ai cru devoir faire dans l'intérêt du parti qu'il en soit vienne que l'individu n'est rien quand du salut du parti. Il n'est que le facteur par l'entremise duquel le principe de la démocratie doit triompher. Il peut mourir ou peut cesser de pouvoir rendre de services, mais lorsque la démocratie disparaîtra en Amérique nous entrerons dans une nuit sans fin.

Donc, qu'une démocratie unie travaille cordialement et activement dans le district, pour M. Billiu, et elle pourra triompher. Quant à moi, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au jour de l'élection je consacrerai tout mon temps à la lutte et soutiendrai ardemment M. Billiu.

J. H. ACKLEN

Décédée hier matin à 10 heures, à l'âge de 35 ans CATHERINE BURKE veuve de John B. Barbé. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 17 octobre, à 3 heures et demie. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No 114 de la rue Marais, entre les rues St Louis et Toulouse.

Décédée hier matin à 5 heures MARIE ADÈLE âgée de 5 mois, fille de ALCIDE WIGGANS et de FEONIANE GALLI. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures A. M. Le convoi partira du No 148 rue St Pierre.

EN MEMORIAM.

A une assemblée d'un Comité de l'**Association des Bouchers**, tenue le 14 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu: Puisqu'il a plu à la Divine Providence de rappeler de notre foyer l'exemplaire dévoué du général Guillaume Mayhle, notre Président, nous nous soumettons à ses décrets en soumission chrétienne.

Résolu: Qu'en ce regrettant le plus amère le soi vent au tombeau ceux qui ont laissé des amis dignes de nos sympathies.

Résolu: Qu'une copie de ces résolutions soit adressée à la famille du défunt comme marque de nos sentiments de condoléance.

Résolu: Que le ruban de la bannière de chaque membre sera porté pendant les trente jours de ce deuil.

Par le Comité:

ANTOINE LUGI Chairman
JOHN COLLINS,
LOUIS SENAT,
PIERR SEIZE,
SILVAIN CHANFREAU,
17oct—1f Vice Président.

GRANDE CELEBRATION
DE LA
DECOUVERTE de l'AMERIQUE
PAR
CHRISTOPHE COLOMB
SOUS LE PATRONAGE DE
La Société de Bienfaisance Union Espanola,
La Société de Bienfaisance Nouvelle Lusitane, l'Association de Bienfaisance Italienne, Tiro al Bersaglio, de l'Asile Infantile, des Gardes Victor Emmanuel, de la Société de St-Barthélemy, de la Loge Victor Emmanuel,

DIMANCHE, 17 OCTOBRE 1880.

Programme:

Les sociétés susdites s'assembleront à 1 heure de l'après midi, du côté sud de la rue du Canal la droite se reposant au coin de la rue St Charles, où leur position leur sera assignée.

A 2 heures la procession à la tête de laquelle se trouvera les aspirants du Tiro al Bersaglio, se mettra en marche et descendra la rue Canal jusqu'à la rue Royale, descendra cette dernière rue jusqu'à la rue Dauphine, remontera celle ci jusqu'à la rue Bourbon, de Bourbon à St Louis, de St Louis à Chartres, de Chartres à Esplanade, de l'Esplanade à Royale de Royale à Conti, Julie, Carondelet, Poydras et St Charles à la salle de l'Exposition, où des orateurs distingués harangueront l'assemblée.

Par ordre de

A. PATORNO, Grand Marshal.

Tous les Italiens et les Espagnols de la ville sont cordialement invités à faire partie de la procession et au festin.

V. LAMANTIA,
17oct 2f Secrétaire du comité exécutif.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.

Los oficiales y miembros de esta sociedad, se reunirán en el local de costumbre, esquina San Claude y Dumaine, el DOMINGO 17 del corriente, á las 12 del dia, Rebanlo nuestros deberes para asistir á la celebración del aniversario del descubrimiento de America, por el ilustre marino C. Colon, deseando la mayor asistencia posible.

Por orden de

F. GORDA, Presidente.
A. ALVAREZ GALAN,
15 oct—3f Secretario.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

I soci che fanno parte della suddetta società informati, che la reunione generale che doveva aver luogo Domenica scorsa, avrà luogo DOMENICA ventura 17 ottobre, alle ore 1 A. M. precisi, nel locale della Società No. 132 via Chartres.

Per ordine del Pres.

JOHN ROCHI.
E. TROIS, Segretario. 15 oct—3f

Quartier-général de la société italienne Tiro al Bersaglio.—Vous êtes requis par la présente de vous assembler au quartier-général en grand uniforme et gants blancs DIMANCHE, 17 août, à 1 heure de l'après midi, pour célébrer l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Par ordre du JOHN ASTREDO,
Capitaine commandant.

G. FALLO, Sergent d'ordonnance.
16 oct—2f

L'UNION FRANÇAISE.

On demande de la campagne 60 ouvriers pour la roulaison. Les travailleurs français sont invités à s'adresser au bureau de l'Union Française, 9, rue St Louis, de 9 heures à 2 heures de l'après-midi. 15 oct—3f.

AVIS.

M. H. ROLLING, professeur de piano au couvent des Ursulines et à l'Institut "Colombian", étant absent, que bien des personne ont été induites en erreur au sujet du prix de ses leçons de piano, à l'honneur d'annoncer aux familles de la Nouvelle Orléans que son prix ne sont pas plus élevés que ceux des bons professeurs de la ville. 17 oct—1m. DJ.

RAYMOND COUYAUD
Successeur de F. LIMONGY,
COIN ROYALE ET ST-LOUIS.

VIENT de recevoir un excellent lot de **Vin de la Californie** comme suit;

25 barils ZINFANDELL
15 .. CLARET.
10 .. ROCK.
5 .. ANGÉLICA.
3 .. MUSCAT.

qu'il vendra à des prix très réduits.
17 oct—3f

SCHILLING.

GRANDE OUVERTURE
D'AUTOMNE
—ET—
D'HIVER,
Jeudi, 21 Octobre,
—ET—
CHAQUE JOUR SUBSÉQUENT DURANT LA SAISON.

Chapeaux et Bonnets français, Chapeaux et Bonnets de soie, Pluches, Castor et Feutre.

Toutes les dernières modes et nouveautés en Pluches, Velours, Soieries de fantaisie et Rubans, Plumes d'Autruche et de fantaisie. Fleurs françaises et ornements de modes.

DÉPARTEMENTS GENERAUX EN
DENTELLES ET CRAVATES DE DAMES.

DÉPARTEMENTS
—DE—
CHEVEUX
—ET—
Articles de Fantaisie,
complets sous tous les rapports.

Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner les marchandises.

G. T. SCHILLING,
157 et 159 RUE DU CANAL.
17oct—1m

MAX, BEER & CO.
ONT PRIS POSSESSION
De leur Nouveau et Beau Magasin,
163
Rue du Canal,
Et ont ouvert un des assortiments de VARIÉS les MEILLEURS MARCHÉS et les plus JOLIS de
MARCHANDISES SÈCHES
DE FANTAISIE
ET DU PAYS
qui se soient jamais vus.

Notre Département de
Lingerie de Dessous
est maintenant ouvert avec un **immense assortiment, à des prix plus réduits que jamais.**

☞ **GRANDS BARGAINS** et **avantages spéciaux** offerts aux **acheteurs au comptant.**

MAX, BEER & CO.,
163 rue du Canal.
17oct—

POUR LA TOUSSAINT.
ORNEMENTS de TOMBEAUX.
GRANDE VARIETE
A VENDRE
CHEZ LELIÈVRE.
RUE ROYALE, No 174 et 1 RUE BARONNE, No 9, près Canal.

NOUS prions nos amis, de ne pas oublier que tous ces articles doivent être vendus à n'importe quel prix, avant le premier novembre. Nous les invitons à nous faire leur visite au plus tôt, pendant que l'assortiment est au grand complet. 17oct. au 1er nov.

Ornements pour Tombeaux.
166 .... Rue Royale 166
J. SCHWEITZER

VIENT de recevoir un grand assortiment d'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT, tels que Couronnes de perles, de perles de laine, en zinc, en métaux, Médaillons, Vases, Corbeilles, Pensées, Papier Noir glacé, etc., etc., etc. Tous ces articles sont vendus à des prix très modérés. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec soin et dans le plus bref délai. 13oct au 31

LA TOUSSAINT!
Mme C. OLBERDING.
125 ..... **Rue Royale** 125
Entre St Louis et Toulouse.

VIENT de recevoir de Paris un grand assortiment de **Fleurs Artificielles et Couronnes.** Les plus belles Pensées à 10 et 15 cts la douzaine, Morning Glories, 3 douzaines pour 10 cts, grands Bouquets à 25 cents et une variété d'autres Fleurs artificielles, le tout à des prix réduits. 15 oct. au 31

Rapport Annuel et Situation de la Compagnie et Société d'Assistance Mutuelle des Gardes Lafayette, au 7 octobre 1880.

MEMBRES ACTIFS.....27
MEMBRES HONORAIRES.....25

Actif de la Compagnie.

Balance en caisse, cash $170 10
En collection.....40 00
Total.....$210 10

Mobilier.

Armement et habillements comp'ets pour 48 hommes, drapeaux, bureau, tables, bancs, etc.

Passif, (Nul.)

La compagnie profite de l'occasion pour rappeler aux français, ou d'origine française, qui désireraient participer à notre Société que l'habillement et l'équipement sont fournis gratuit à chaque membre, et qu'ils reçoivent également en cas d'maladie, les soins du Dr F. de Rouldes, et les ordonnances aux soins du pharmacien D. Berthe.

Toute personne désirant s'y joindre, peut se procurer un règlement à l'arsenal, coin Rempart et Toulouse.

Le sergent-major, Le capitaine,
F. FRANCIGUES. G. BOUS.
17 Oct—1f.

DANZIGER,
131--Canal--131

Ont maintenant en magasin un des
PLUS GRANDS ASSORTIMENTS DE
ETOFFES A ROBES
Qui se soit jamais vus en cette ville,
Comprenant toutes les Nouveautés Parisiennes en dessins Persans, Turcs et de l'Inde.

Prix variant de 25 c. à $2 50 la yarde.

—AUSSI—

Un assortiment complet de CACHEMIRES tout laine, couleur simple, à 15 c. et au dessus

Et un autre assortiment de
Etoffes à Robes,
EN COULEURS UNIES.

Les prix variant de 8 c. aux plus belles étoffes fabriquées.

Quelques robes élégantes, une disposition de notre propre importation. Mouchetés, Madras et autres genres.

200 pièces de SOIERIES NOIRES, prix variant de 75c. aux plus belles.

100 pièces SATIN DE LYON de toutes les nuances convenables pour garniture.

—PLUS DE—

300 pièces de SOIERIES DE FANTAISIE de tous les nouveaux genres
VELOURS SOIE noirs et en couleur
SATINS noirs et en couleur

Une dame à charge de notre
Département de Corsets,
pour le meilleur genre et la meilleure couture.

Plus de 300 douzaines ont été fabriquées cette semaine, parmi lesquelles il est d'élégante spécimen de jolis travaux d'aiguille, à l'examen desquels nous invitons les connaisseurs les plus critiques.

Une visite d'inspect on à notre vaste établissement, est respectueusement sollicit ée. Personne n'est forcé d'acheter, et nous rembourserons l'argent pour tout article acheté dans notre magasin et qui ne donne pas pleine et entière satisfaction.

La Façons des Robes
Une Spécialité.

Les plus élégants costumes faits en vingt-quatre heures.

Robes de deuil faites sur commande en huit heures.

DANZIGER,
131 Rue du Canal.
17 oct—1f.

Avis spécial.

EXPÉDITEURS et acheteurs de graines de Coton, prenez avis que le prix pour de la bonne graine de coton livrée après le 31 octobre, sera de 1½ Piastres par tonne.

Association de graines de coton de la Nouvelle-Orléans.

HENRY MARX,
17 oct 1m. Secrétaire.

CHAUSSURES
CHAUSSURES
Occasion
Rare et Exceptionnelle!

IMPORTANTE FACTURE!!
Vente Syndicale!!
Graham & Co. vs Schumethept.
Shoe Agency vs le même.

500,000 Paires
DE TOUS GENRES
Provenant des meilleures manufactures de
Boston, New-York, Cincinnati et Philadelphie.
Vendues sans limite!
CHEZ
ANGAUD
Au coin ROYALE et Ste-ANNE

Nous n'énumérons pas de PRIX.
RIEN DE CHIMERIQUE!!!
NOUS GARANTISSONS
L'ELEGANCE,
La supériorité des matériaux,
Et la modicité des prix,

(NOTA—Etonnez au public immense facture qui nous a été consignée et que nous venons d'ouvrir mise ainsi nous ne pouvons énumérer ni les qualités ni les prix de cet immense stock.

Mais nous disons Venez et visites. Les chaussures que vous payerez $1 50 et $1 00 vous rendront à 75 et 50 sous. Cela vous convient? Alors venez

AU COIN
Royale et Ste-Anne,
7 oct 3m Dmdaf

☞ Le steamer **NEW CAMELLIA** a ses excursions les **Dimanche et Mercredi.** Départ de Walker's Ecluse à 2 heures du matin pendant le mois d'octobre.
16oct 2f

Changement de local.

MME E. PUXA, a transporté son magasin de fleurs artificielles du No 86 rue Royale au No 66 de la même rue entre Conti et Bienville où elle tient à recevoir un assortiment complet de couronnes et d'arbustes
17oct—1m Dim Mar Jeu.

A vendre pour cause de départ.
GROCERIES UNE GROCERIE et Liquoreries ayant une bonne clientèle et faisant de bonnes affaires. Pour les renseignements s'adresser au bureau de l'Abeille.
16oct 1f

OUVERTURE DE LA SAISON.
GRANDS DÉBALLAGES
DE
CHAUSSURES
—AU—
Drapeau Rouge,
COIN DOUANE ET BOURBON.

Les acheteurs de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir examiner l'immense variété de CHAUSSURES de tous genres, provenant des plus grandes manufactures du pays. Marchandises garanties et vendues à une grande modicité de prix.

Suivez tout le foule qui se porte tous les jours au **DRAPEAU ROUGE,** coin des rues **Douane et Bourbon.**

Notre stock de Bas et Chaussettes blancs et écrus pour dames, messieurs et enfants, n'a jamais été égalé en cette ville.

Elégants Corsages Underveats pour dames.

Un complet assortiment venant d'être reçu de Rideaux de Dentelles,
Cashmir,
Couvertures,
Flanelles,
Rob Roys,
Etoffes à carreaux français,
Manteaux,
Châles,
Tricots,
Cotons,
Etoffes à carreaux,
Osnaburgs,
Tickings,
Denims
Etoffes à raies,
Calicots, Etc. Etc.

Une dame à charge de notre
Département de Corsets,
Ces corsets, prenez avis que le prix pour de la bonne graine de coton livrée après le 31 octobre, sera de 1½ Piastres par tonne.

Association de graines de coton de la Nouvelle-Orléans.

HENRY MARX,
17 oct 1m. Secrétaire.

NE
pas économiser quand on peut le faire est un tort dont on finit toujours par se repentir. Le gaspillage, dans un temps de prospérité, est toujours regretté dans l'adversité. Mais que de gens oublient que l'économie est une vertu; c'est ce qui nous engage à leur dire: Si vous
NÉGLIGEZ
vos intérêts qui donc les prendra?

Bien des personnes paient de grands prix pour tant ce qu'elles achètent, par la simple raison qu'elles ne prennent pas au sérieux les annonces des maisons sérieuses. Il y a annonce et annonce. Il y a des maisons qui font plus qu'elles ne promettent; ces maisons ont toujours un grand succès, son
PAS
parceque'elles annoncent, mais parce qu'elles justifient toutes leurs promesses.

Il arrive souvent que le public accourt à l'appel d'une maison et que rien ne vient justifier cet appel.

Il n'en est pas de même du grand magasin de chaussures du coin Canal et Bourbon tous les jours on y fait d'immenses débaiages, tous les jours il y fait de brillants achats et tous les jours la foule qui s'y porte est plus compacte. C'est dire que cette maison est le rendez vous de tous ceux qui veulent être bien traités et acheter à bon marché. C'est dire aussi qu'il faut que tout ce qu'on dit de cette maison est vrai puisqu'elle est toujours pleine d'acheteurs. En dehors de la marchandise ordinaire, cette maison contient un assortiment varié et choisi de chaussure extrême, fabriquée avec soin et coupée sur les parties les plus élégantes. Le propriétaire de l'établissement ne néglige rien pour rendre agréable le séjour des visiteurs et des acheteurs qui veulent bien l'honorer de leur présence. Pour satisfaire
VOS
goûts et votre bourse il n'y a pas un endroit qui peut mieux vous convenir.

Vous tous qui avez le bonheur de posséder une nombreuse famille n'oubliez pas toutes les recommandations contenues ici. Les plus pauvres et les plus riches y trouvent toutes sortes de nouveautés à leurs
PIEDS.
Pour accommoder tout le monde la maison ouvre le **DIMANCHE JUSQU'A UNE HEURE** délivre tous les paquets à domicile expédie des catalogues dans toutes les parties du pays et fait des réductions à toutes les institutions de charité.

ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE.
3 oct—

PRET.
Nouvel assortiment de Chemises,
Lingerie de dessous d'automne,
Lingerie de dessous d'hiver,
CRAVATES ÉLÉGANTES,
MAINTENANT EN VENTE
Au Magasin de
B. T. WALSHE,
13 Rue St-Charles.

LES commandes de la campagne seront promptement exécutées. Les prix sont modérés et aussi modiques que ceux de tout autre établissement de cette ville. 12 oct—

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures

Toiles-cirées en glaises et américaines; Linoleum assortis et américain, Nattes coco, Reds et Napier Tapis de cheminée et Tables de l'Inde et de Berlin. Crétonnes françaises, et anglaises, Soies crées et jutes Tordreys, Rideaux de dentelle Nottingham et de moins genres Stores de fenêtres.

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Cornichons et Corniches à tringles, dernière genre de franges à boules.

Dessous de tables anglais et amérécains de toutes les grandeurs

Articles de tous genr
21sept—6m

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genr
21sept—6m

VINS DE LA CALIFORNIE
reçus par les derniers trains.
150 barriques et barils
VINS ROUGES, Zinfandell Claret.
VINS BLANCS, Riesling, Chasselas, Hock.
VINS MUSCAT, Angélique, Porto, Sherry.

Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux Vins en barriques et en caisses, Eaux-de-Vie Absinthe Suisse, Cerises et Fruits à l'Eau-de-vie, Liqueurs, Bénédictine, Chartreuse, Curaçao, Petite Trouffle, Cognac, Olives en Vinaigre et huile, Champagnes, Petits-Pois, etc. etc.

A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 r